

lui qui a toujours si profondément respecté et vénéré ses évêques, son archevêque actuel surtout. Il a fait mieux encore ; ce clergé, accusé à Rome, à l'instigation de jeunes orgueilleux, de ne pas respecter la voix de ses supérieurs, n'a pas plutôt su que son premier pasteur gémissait à cause de certains embarras financiers, qu'il a pris spontanément la généreuse détermination de lui venir efficacement en aide et qu'il s'est immédiatement chargé de payer pour lui une dette considérable. Quel vigoureux et solennel démenti donné aux perfides accusations de MM. les abbés Chandonnet et Pâquet ! Si la honte ne pénètre pas jusqu'à la moëlle de leurs os ; s'ils n'implorent pas le pardon de ceux qu'ils ont si gratuitement et gravement offensés, ils ne sont plus dignes de figurer dans une société qui obéit aux lois de l'honneur et de la décence.

Est-il besoin d'ajouter que les deux Messieurs, qui font ainsi métier d'escroquer des condamnations de Rome et d'en affubler les honnêtes gens, sont tous deux chargés de diriger la jeunesse et de la former ; l'un est à la tête d'une Ecole-normale ; l'autre professe la théologie et contribue pour une large part à former les élèves du sanctuaire. De tels maîtres sont-ils bien propres à inspirer la confiance ? Sont-ils tels que les veut l'Eglise ? La réponse ne saurait être douteuse.

XIII.

Nouveaux détails.—M. l'abbé Chandonnet insiste pour que le secret soit inviolablement gardé.

Si nous continuons l'examen de la seconde lettre de M. l'abbé Chandonnet, nous acquerrons la certitude pleine et entière qu'il a agi avec une extrême malhonnêteté, malhonnêteté d'autant plus déplorable qu'elle procède avec un imperturbable sang-froid. jugeons-en par ce qui vient à la suite de la partie que nous venons de commenter.

“ Dans la pensée, continue M. l'abbé, qu'on veuille donner
 “ suite à ces premiers pas, je t'expédie de nouveau les propo-
 “ sitions avec les références aux brochures, *et même un modèle de*